

Le Démocrate

PRIX = 3000 FG

N° 1109 & 1110 DES MARDIS 1er ET 08 FEVRIER 2022 * ZONE CFA 500 * HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS



Détournement des fonds publics

La CRIEF se saisit des dossiers Friguia, Air Guinée, MAMRI, EDG...

P.11

Nomination des membres du CNT
« Je suis déçu... », dicit Boubacar Diallo

P.2

Mines
Ces chiffres du PM Béavogui contestés...

P.5

CAN. Oumar Kalabane, un ancien du Syli, dénonce
« On n'a pas eu accès aux joueurs au Cameroun »

P.5



Transition en Guinée

Dalein sort du bois et remet la rengaine « nous n'accepterons pas... »

Nomination des membres du CNT

« Je suis déçu... », dixit Boubacar Diallo

Dans un entretien accordé à notre reporter, Boubacar Diallo, président du PPD parle de son divorce avec le COPED dirigé par Dr Ousmane Kaba et la nomination des membres du bureau du Conseil national de la transition (CNT), qu'il fustige. Selon lui, l'ANAD et l'UFDG ont subi une injustice de la part des autorités en place. Lisez !



Bonjour M. Diallo Boubacar ! Votre parti, le PPD annonce son départ de la COPED dirigé par Dr Ousmane Kaba, c'est même acté depuis 2 jours maintenant, dites-nous pourquoi ce divorce ?

C'est l'adhésion de la COPED sans nous consulter au Forum des partis politiques (FPP), en fait c'est l'élément qui a fait déborder le vase. Le 5 septembre, le lendemain de

notre déclaration, nous avons demandé à la classe politique à l'époque, il y avait je crois (6) coalitions, de se mettre ensemble pour faire bloc devant les nouvelles autorités pour que nous ayons une transition apaisée et sortir dans cette transition le plus rapidement possible. C'est dans ce cadre qu'on avait fait une tournée auprès de nos autres homologues pour qu'on puisse se donner la main. Vous avez vu la suite ; le RPG, l'UFDG, on les a mis autour de la table concernant la répartition des 15 places, ça eu du succès jusqu'au CPP. Et malheureusement à cause des égos des uns et des autres surtout eux les anciens, pour une question de porte-parole tournant, il y a eu un malentendu. Malheureusement, ils ne se sont pas entendus. Sans consulter, le président de la COPED est parti avec deux autres de nos collègues dans une coalition... où on n'a même pas été consulté pour amener la COPED dedans.

On a dit : non ! Nous nous allons demander une réunion d'urgence à la COPED, ce qui fut fait le vendredi et nous avons suspendu notre participation jusqu'à consulter nos différents états-majors. Et d'aucuns disent : on sort carrément mais comme il

nous restait 4 qui étaient en ligne avec nous, nous avons dit : laissez-nous consulter les autres et ils nous ont seulement donné leur aval le lundi. Donc c'est le lundi que nous avons décidé de quitter. Au préalable nous avons envoyé une lettre de suspension de nos activités au sien de la COPED et dans laquelle lettre nous avons dit : qu'on allait réévaluer notre collaboration avec la COPED. A partir du 25 nous avons décidé de partir.

Maintenant que vous avez quitté cette coalition, vous comptez faire chemin seul ou une alliance est déjà en cours ?

Beaucoup des gens nous ont contacté déjà, beaucoup de plateformes pour qu'on les rejoigne. Il y a 3 plateformes qui nous ont contactés, nous avons dit que pour le moment nous préférons rester. Quand on prend un peu avec ce qui se passe avec la COPED où on est membre fondateur, nous sommes dedans depuis 6 mois et que ça se passe de cette façon. Et d'abord on a perdu notre visibilité du point de vue du parti. Et ensuite, on va aller quelque part et là aussi c'est la même chose, on ne veut

pas revivre cette expérience pour le moment et nous devons nous réorganiser être beaucoup plus visible et communiqué pour notre parti pas pour une coalition.

L'institution CNT sera pilotée par Dr Dansa Kourouma un nom qui divise vous les acteurs politiques. Quelle est votre position, vous êtes rassurés en fin ?

Non ! Pas tout à fait, mais c'est à Dansa Kourouma de rassurer les gens. C'est un Monsieur, moi je ne le connais pas trop bien, c'est quelqu'un qui a la tête sur les épaules, mais c'est quelqu'un qui a des positions qui sont « contre règle » parce que j'entends des choses en disant qu'il a supporté le troisième mandat, il était comme si, comme ça. Mais je ne lui tiens pas rigueur parce qu'il n'est pas seul.

Autre point qui fait couler encre et salive, c'est la composition du CNT. Selon plusieurs leaders putschistes n'ont pas pris en compte les différentes propositions faites par vous la classe politique. Est-ce que c'est votre point de vue ?

Oui ! C'est mon point de vue. D'ailleurs j'ai suivi l'exemple le plus frappant c'est l'ANAD qui devait avoir 4 qui n'a eu qu'une place et sans expliquer à l'ANAD, pourquoi ? Le ministère de l'administration et du territoire s'est plutôt contenté de prendre d'autres partis qui n'ont jamais participé à une élection à cause de leur leader ou bien ils l'ont démarché. Je crois qu'ils n'auraient pas eu besoin même de nous consulter en ce moment si c'est ce qu'il devait nous donner. (...) On sait que c'est une décision unilatérale, là, on peut comprendre, mais faire semblant de consulter la classe politique et sortir ce qu'ils ont sorti, je crois que ça veut tout dire. Moi je suis déçu, je supporte entièrement la position de l'ANAD pour clamer que c'est une injustice. Aujourd'hui le parti le plus grand, le plus organisé, c'est lui qui est un peu partout en Guinée : c'est l'UFDG. Je dis l'UFDG maintenant il a sa coalition qu'on appelle l'ANAD, normalement c'est gens-là devaient avoir leurs représentants.

Transcrit par Alpha Amadou Diallo.

Le Démocrate

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

Siège: Quartier Dar-Es-Salam sur la route Leprince
Commune de Ratoma
Email: lindependantguinee@gmail.com
- Tél : 664.63.09.53 - BP: 2427
Conakry

Redacteur en chef

Amadou Sadjo DIALLO: 624 37 26
68 Email: dialloamsadjo@gmail.com

Comité de rédaction

Amadou Sadjo DIALLO
Alpha Amadou DIALLO
Amadou Tidiane DIALLO
Moussa THIAM

P.A.O

N. S. SOUMAORO

Recouvrements, Abonnements, Marketing, Publicités & Annonces

Mamadou Aliou Diakité Tél.
664.63.09.53/
622.04.62.21

E-mail madalogo1@gmail.com

Distribution: SPIC / Maison du Livre

Impression : SPIC/Imprimerie

Warh Business Groupe

Lisez le journal numérique sur le site www.kefinafasso.com

Fonction publique

Le ministre Yombouno dément le retour de Baffoé et Cie



A travers un communiqué publié à la télévision nationale, le jeudi 27 janvier

2022, le ministre de la Fonction publique et du Travail, a apporté un démenti sur la réinsertion de 280 agents de police appelés à faire valoir leur droit à la retraite.

Julien Yombouno précise que c'est un accusé de réception qui a été mal interprété. Parmi ces agents figurait en bonne place l'ancien

Directeur général de la police, Ansoumane Camara

dit Baffoé. Mais le ministre déclare qu'il n'est pas question de réintégrer les gens qui ont déjà fait valoir leur droit à la retraite.

Pour finir, Julien Yombouno ajoute qu'en tant que ministre il ne peut en aucun cas rectifier la décision d'un autre ministre, ni du Premier ministre encore moins un décret qui dépasse largement ses compétences.

Tidiane Diallo

Transition en Guinée

Dalein sort du bois et remet la rengaine « nous n'accepterons pas... »

C'est certainement l'une des phrases qu'il a de plus utilisées, lors des mobilisations politiques organisées par son parti, durant ces dix dernières années. Alors qu'en soient informées les nouvelles autorités du pays. Le leader de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG) a décidé d'ôter sa chemise de docilité pour porter son costume d'opposant.



Le fossé se creuse de plus en plus entre l'UFDG et le CNRD. Le samedi 29 janvier dernier, dans un discours au ton péremptoire, à l'occasion de la réouverture officielle du siège de son parti, fermé depuis le 20 octobre 2020, au lendemain de la dernière élection présidentielle, Cellou Dalein Diallo n'est pas allé du dos de la cuillère pour prévenir les nouvelles autorités du pays, de ses griffes. Cette colère de l'ancien Premier ministre, découle d'une accumulation de frustrations. Du manque de dialogue à la composition du conseil national de la transition (CNT), dans lequel son parti et ses alliés se retrouvent avec une place, là où l'alliance RPG/Arc-en-ciel obtient trois places, le principal opposant du régime Condé voit rouge. Face à ses sympathisants, le leader de l'UFDG fait part d'entrée de ses inquiétudes et envoie un message aux tenants du pouvoir. « Nous commençons à avoir des inquiétudes. Nous apprenons : ah, il faut renouveler la classe politique, il faut chasser les vieux. Notre combat c'est pour que le peuple de Guinée choisisse ses

dirigeants. Il ne faut pas que les gens s'enferment dans un bureau pour choisir à la place du peuple en disant que le peuple ne veut plus d'une telle génération, ne veut plus des anciens Premiers ministres, ne veut plus ça, ne veut plus ça », indique-t-il, tout en prévenant de passage : « nous n'accepterons pas que des gens s'enferment à Conakry dans une chambre pour décider à la place du peuple. Nous n'accepterons pas des choses qui ne sont pas acceptés ailleurs. En France le peuple Français a élu Macron à 39 ans la France n'a pas eu besoin de faire une loi pour exclure les vieux. Aux États Unis ils ont élu Biden qui a plus de 70 ans, ils n'ont pas eu besoin d'une loi pour exclure les jeunes... Ceux qui sont jeunes et qui veulent se lancer en politique, c'est votre droit d'aller vers le peuple et battre la campagne en disant votez pour moi par ce que je suis jeune... si le peuple vous élit tant mieux. Mais nous n'accepterons pas que des Guinéens décident d'exclure d'autres Guinéens sur des critères sélectifs. Il appartient au seul peuple de

Guinée de choisir ses dirigeants ».

Sur la même lancée, Cellou Dalein va plus loin en fustigeant des « mains » qui sont entrain de dévoyer la transition.

« J'ai dit entre les élections on s'est battu ici pour le respect de la constitution et les lois de la République. On ne peut pas accepter que la transition soit dévoyée. Il y a des forces rétrogrades, des mains noires qui sont en train de faire des pressions sur le CNRD pour discriminer, pour exclure, pour dévoyer la transition. L'UFDG, l'ANAD, on ne l'acceptera pas. Nous avons salué toutes les actions positives du CNRD et du gouvernement. Nous sommes prêts à apporter notre contribution au succès de la transition mais on ne pourra pas accepter n'importe quoi », lâche-t-il.

« Mamadi Doumbouya en s'engageant à organiser des élections libres et transparentes il sera ainsi le véritable père de la démocratie dans notre pays », lance le leader de l'UFDG.

Sadjo Diallo

Reconstruction de la route Coyah-Farmoriah

Le PM sur le chantier et exige le respect du délai butoir

Comme il a annoncé, lors de l'interview accordée aux médias locaux, le Premier ministre en compagnie des ministres des Infrastructures et des Transports et celui de l'Administration du Territoire a visité, le mardi 25 janvier, sur le chantier de la route Coyah Farmoriah (Forecariah) dans la région administrative de Kindia.



La reconstruction de cette transversale Coyah-Farmoriah située vers à la frontière sierra-léonaise s'inscrit dans le cadre du programme d'aménagement des routes et de facilitation du transport au sein de l'union du fleuve Mano. Un programme reparti à deux niveaux: l'un Coyah-Dandayah long de 35,40 km et l'autre Dandayah-Farmoriah de 39,60km financé par la Banque Africaine de développement (BAD), l'Union européenne et l'État guinéen à hauteur de 257.551404.839 GNF pour une durée de 24 mois allant du 20 mai 2020 au 19 mai 2022.

Le Premier ministre a pour objectif de s'enquérir la réalité de l'avancement des travaux de cette route qui va démarrer deux ans. Devant le ministre en charge des infrastructures, Mohamed Béavogui a insisté auprès de la société Henan Chine sur la nécessité du respect du délai butoir qui s'achève le 19 mai 2022. Il a également rappelé à l'entreprise la nécessité de l'utilisation des entreprises locales pour la

sous-traitance et le respect des normes de qualité de cette route.

De son côté, le ministre Mory Condé, rassure au Premier ministre que des instructions ont été données aux autorités locales notamment les préfets des deux localités de Coyah et Forécariah afin de sécuriser les installations et appuient des équipes pour faciliter la sécurisation des installations. Pour le ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation cela permettra de faire avancer les travaux pour respecter le délai de mars.

Ce n'est pas tout ! Le ministre des Infrastructures et des Transports estime que l'insuffisance d'équipements, le manque d'effectif et d'organisation du travail seraient la cause du retard. C'est pourquoi, Yaya Sow, il a recommandé à la société Henan Chine de corriger ces faiblesses afin d'achever les travaux avant l'hivernage.

Amadou Tidiane Diallo

Fonction publique

Les instructions du chef de l'État au ministre Julien Yombouno

A l'occasion du conseil ordinaire des ministres du jeudi 27 janvier 2022, le président de la Transition a instruit le ministre de la Fonction publique de faire l'état des lieux du fichier actuel afin d'organiser le concours de recrutement des nouveaux fonctionnaires.

Le colonel Mamadi Doumbouya veut combler le départ des fonctionnaires

misent à la retraite après son arrivée le 5 septembre dernier.

Au cours de cette rencontre hebdomadaire, le chef de l'État a instruit le ministre Julien Yombouno d'auditer le fichier actuel afin de déterminer les besoins réels en termes de recrutement.

Dans le même sillage, le président de la Transition a ordonné son ministre à mettre en place un système

de gestion du personnel et des plans de carrière au sein de la fonction publique.

Pour finir, le chef de la junte souligne que c'est au ministre de la Fonction publique Julien Yombouno de mettre en cohérence les besoins de recrutement avec le plan de relance de l'économie.

Tidiane Diallo

CAN 2022

Ce qu'a déploré le colonel Mamadi Doumbouya...

Après son élimination prématurée à la coupe d'Afrique des Nations au Cameroun, de l'équipe du Syli et la délégation guinéenne sont arrivées le matin du jeudi 27 janvier 2022 à Conakry. C'est le ministre des Sports, Béa Diallo, qui a fait l'annonce lors du conseil des ministres.

Dans sa communication à cet effet, le président de la Transition a déploré le fait qu'après cette compétition africaine, que ce soient seulement trois joueurs qui retournent au pays. Le colonel Mamadi Doumbouya a estimé qu'il fallait d'abord rentrer avant d'effectuer tout déplacement.

Pour finir, il a instruit le

patron du département des sports Lansana Béa Diallo à réfléchir à une meilleure organisation des sports, particulièrement le football en Guinée. Également assurer la détection, la prise en charge et la formation des jeunes talents à travers le pays.

Amadou Tidiane Diallo

Guinée

Moussa Dadis Camara, libre en toute impunité

L'ex-chef de la junte militaire a effectué un court séjour au pays, alors qu'il est toujours sous le coup d'un mandat d'arrêt. Preuve que seule une aide internationale pourrait permettre à la justice guinéenne de juger les responsables des crimes du 28 septembre 2009.



Le 22 décembre 2021, le capitaine Moussa Dadis Camara était de retour en Guinée. «/ Dadis/ », comme l'appellent les Guinéens, est revenu au pays après plus de douze ans d'absence. En décembre 2009, le chef de la junte alors au pouvoir, le Conseil national pour la démocratie et le développement (CNDD), quittait la Guinée dans un avion médicalisé en direction du Maroc. Il venait de recevoir une balle dans la tête tirée par son aide de camp et adjoint, le lieutenant Aboubacar Sidiki/Diakité, dit «/ Toumba/ ».

À peine arrivé à Conakry, Dadis a été reçu par le colonel Mamady Doumbouya à la présidence. Un geste apprécié par celui qui rêve, après un long exil au Maroc puis au Burkina Faso, d'une réhabilitation. La rencontre a aussi été l'occasion pour le colonel Doumbouya, nouveau maître des lieux après un coup d'État réussi le 5 septembre 2021, de montrer que, à la différence d'Alpha Condé, il sait dialoguer avec tous et œuvrer à la réconciliation des Guinéens. Mais le séjour

guinéen de Dadis s'est achevé avant même la fin de l'année par un retour en Guinée. Une tournée en Guinée forestière était pourtant prévue. Elle a été annulée, sans doute sur les conseils de ses avocats. Car son retour au pays n'a pas plu à tous, et surtout pas aux victimes du stade du 28-Septembre, qui envisageaient de saisir la justice pour demander son incarcération.

Rappelons que, le 28 septembre 2009, un meeting de l'opposition a tourné au massacre dans la capitale guinéenne. Alors qu'une foule d'opposants s'était réunie dans le stade pour manifester contre la candidature à l'élection présidentielle de Dadis, les forces de sécurité qu'il dirigeait avaient réprimé brutalement le rassemblement.

*Par Fofana Kabinet
Analyste politique
&
Ghislain Poissonnier
Magistrat*

(A suivre dans le prochain numéro)

Mines

Ces chiffres du PM Béavogui contestés...

Le discours du Premier ministre, Mohamed Béavogui, nommé par la junte militaire, annonçant des chiffres sur les mines et sur les « caisses vides » de l'Etat avant le 5 septembre 2021, ne passe pas auprès de certains responsables, interrogés par WESTAF MINING, qui ont travaillé sur les dossiers et qui disposent eux aussi de leurs propres données.

Concernant les revenus tirés de l'exportation de la bauxite, une de nos sources a indiqué des points qui donnent un autre son de cloche par rapport aux déclarations de Béavogui.

Voici ses précisions :

« Le montant de « 3,8 milliards de bauxite exportée » en 2020 représente en réalité le chiffre d'affaires (ventes) des sociétés sur environ 80 millions de tonnes. Pour parler de partage de revenus, il faut déduire de ce montant les dépenses effectuées par les sociétés pour extraire et évacuer la bauxite :

1- Les dépenses directes d'exploitation qui sont au moins autour de 15 dollars la tonne, soit au total 1,2 milliard de dollars,

2- Les frais de transport qui se situent en moyenne au dessus de 25 dollars la tonne, soit au total 02 milliards de dollars; Soit donc un total de dépenses de 3,2 milliards de dollars (sans compter l'amortissement des investissements) effectuées par les sociétés.

Sans déduction de l'amortissement des investissements,



l'exploitation de 80 millions de tonnes de bauxite rapporte donc au mieux autour de 800 millions de dollars à répartir entre tous les acteurs (les actionnaires, l'Etat, les prêteurs, communautés etc.) après y avoir défalqué l'amortissement des investissements.

L'ensemble des revenus miniers de la Guinée s'est chiffré à 544 millions de dollars en 2018 (dernier rapport de l'ITIE disponible) pour moins de 60 millions de

tonnes, dont 345 millions de dollars tirés uniquement du secteur bauxitique.

L'ITIE est l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives qui effectue une évaluation annuelle indépendante par un cabinet international de l'ensemble des paiements des sociétés minières à tous les acteurs publics. »

Par ailleurs, par rapport aux « caisses vides de l'Etat », plusieurs sources ont souligné que le niveau de réserves de change, au

moment du renversement du régime, n'a jamais été atteint par la Guinée depuis son indépendance en 1958.

« Le niveau des réserves étaient à 1,2 milliards de dollars USD, soit environ 6 mois d'importation, pour la simple raison que les recettes, tirées de la vente de l'or exporté par les orpailleurs traditionnels, sont systématiquement rapatriées en Guinée, via la Banque centrale de la République de Guinée (BCRG). Une bonne partie

de ces fonds appartient aux orpailleurs, mais leur présence renforce la valeur du franc guinéen », fait remarquer une de nos sources.

En effet, depuis 2015, une décision conjointe du ministère des Mines et de la Banque centrale oblige les orpailleurs traditionnels à rapatrier leurs recettes d'exportation.

« Parler seulement des recettes minières ne donne pas la réalité de toute la situation. Qu'est-ce qui a été dépensé depuis 5 mois ? Voilà une bonne question qu'il faut se poser », souligne une autre source.

Confronté à des dépenses tirées du budget national (« plan anti-Covid 19, financement des élections nationales sur ressources propres), l'ex-président Alpha Condé avait gelé la plupart des dépenses publiques à partir de janvier 2021.

Selon des informations communiquées à WESTAF MINING, certains ministères avaient reçu à peine 1 milliard GNF (environ 100.000 USD) de budget...

Source : Westafmining

CAN. Oumar Kalabane, un ancien du Syli, dénonce

« On n'a pas eu accès aux joueurs au Cameroun »

Ce samedi 29 janvier 2022, dans l'émission spéciale CAN "Rectangle Vert" sur Ndimba radio 100.1, l'ancien défenseur central du Syli national de Guinée, Oumar Kalabane a déploré le fait qu'ils n'ont pas eu accès aux joueurs de l'équipe nationale pendant cette 33ème édition de la CAN.

Selon l'ancien défenseur central, la présence des anciens joueurs du Syli pouvaient permettre à l'équipe à travers des conseils de franchir un cap. « Ce qui s'est passé au Cameroun est déplorable. J'étais à cette CAN avec d'autres ex internationaux

pour supporter le Syli et prodiguer des conseils aux joueurs.

Mais malheureusement on n'a pas eu accès aux joueurs. Ils ont pris la pandémie à Covid 19 comme excuse pour nous empêcher de rentrer en contact avec les joueurs qui ont pourtant demandé à ce que les ex internationaux soient à leurs côtés. Malgré cela, nous avons été au stade pour apporter à cette équipe notre soutien », a-t-il fustigé

Kalabane Oumar avec ses 46 sélections pense que la Guinée devrait associer les anciens joueurs du syli à l'image d'autres nations.

« Franchement au sein de ce Syli là, il y a beaucoup de choses à faire surtout au niveau de la défense et d'autres secteurs. Moi j'ai joué au sein de cette équipe du Syli je sais comment ça se passe mais j'estime qu'on pouvait rencontrer les joueurs comme le font d'ailleurs. Les autres équipes avec les anciens joueurs qui sont au chevet de leurs équipes. Ils nous ont vu jouer pour ce syli, si nous sommes à côté d'eux cela donne la confiance », a regretté l'ancien défenseur.

Thierno Abdoul Barry



Face au CNRD. Cellou à ces militants

« Je sais que vous n'êtes pas contents ; continuez la lutte ; restez mobilisés »

« Alors on apprend dans le CNT (Conseil National de la Transition) que beaucoup de structures, il y a des gens qui ont été cooptés et mis dedans alors qu'ils ne sont pas proposés par les structures. Ceux qui sont proposés par les structures ont été écartés, on a choisi les amis de la junte. Il faut qu'on fasse preuve de sérieux. On a lancé un appel, on a dit au CNRD de veillez à ce que les décisions du gouvernement et des autres institutions de la transition soient justes et équitables parce qu'on doit préserver la paix et donc, éviter l'injustice et les frustrations », révèle Cellou Dalein Diallo, président de l'UFDG.



L'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG), a repris ces assemblées générales hebdomadaire à son siège à la Minière dans la commune de Dixinn. C'est la première AG du parti à ce siège depuis sa fermeture en octobre 2020.

A cette occasion, Cellou Dalein Diallo, président dudit parti a fait savoir qu'après la mise en place du CNT, l'ANAD, a demandé des explications au ministère de l'Administration du territoire et de la décentralisation (MATD) mais aucune réponse.

« Nous demandons, on n'a pas d'explication. Si ça commence comme ça sans aucune base objective, on se retrouve avec une position combinée de 1/4, on n'est pas content et je sais que vous (militants) n'êtes pas contents. Alors, je tenais à vous dire qu'il faut qu'on continue la lutte mais il est important qu'on vous demande de rester mobilisés », déclare Cellou Dalein Diallo.

« J'ai dit entre les élections on s'est battu ici pour le respect de la constitution et les lois de la République. On ne peut pas accepter que la transition soit dévoyée. Il y a des forces rétrogrades, des mains noires qui sont en train de faire des pressions sur le CNRD pour

discriminer, pour exclure, pour dévoyer la transition. L'UFDG, l'ANAD, on ne l'acceptera pas. Nous avons salué toutes les actions positives du CNRD et du gouvernement. Nous sommes prêts à apporter notre contribution au succès de la transition mais on ne pourra pas accepter n'importe quoi », ajoute-t-il.

Et de conclure, « nous faisons un appel au Colonel Mamadi Doumbouya, qui a une responsabilité devant l'histoire. Nous savons qu'il a risqué sa vie pour faire tomber la dictature. Il faut qu'il résiste

aux pressions divisionnistes, exclusionnistes pour qu'il rentre dans l'histoire, pour qu'il fasse tout, pour que les mains noires et ceux qui sont animés des mauvaises intentions ne décident pas pour lui. Il décide à son âme et conscience conformément à l'engagement pris devant le peuple de Guinée. Lorsque nous sommes contents nous le disons, nous avons salué ces actions. Nous commençons à avoir des inquiétudes, nous le disons ».

guinee7.com

Détention de Commandant AOB « Aucune procédure légale ne le maintient à date en prison » (Me Bea)

L'ancien aide de camp de feu Général Lansana Conté ne sait plus à quel saint se vouer pour sa libération.

La décision le condamnant à la réclusion criminelle à perpétuité en 2012 avait été cassée par la cour suprême en 2017 mais l'officier militaire n'a ni été rejugé ni bénéficié d'une remise en liberté.

Maintenu en détention en dehors de toute procédure légale, Commandant Alpha

Oumar Boffa Diallo garde toujours espoir. C'est du moins ce qu'a confié son avocat, Me Salifou Beavogui qui plaide en faveur de sa libération.

« L'affaire commandant AOB est un dossier que nous continuons de gérer, même spécialement pour que le commandant AOB puisse recouvrer sa liberté. Je peux dire que c'est le plus vieux prisonnier politique aujourd'hui. On a cherché partout, mais on

Desserte en électricité

Les femmes de Boké disent "NON" au compteur prépayé

Une heure seulement après l'inhumation de la jeune femme, Mama Yéli Kéita, décédée sous l'effet d'un court-circuit à Khougnèwadé 1, les femmes du quartier ont effectué cet après-midi, du lundi, 31 janvier 2022, une marche pacifique pour exprimer leur colère face à l'installation des compteurs "Prépayés" dans leurs ménages respectifs.



Déjà, certaines familles commencent à désinstaller ces compteurs qui, pourtant, sembleraient être économiques pour la clientèle, d'après les techniciens de l'EDG (Electricité de Guinée). Ces femmes qui ont marché jusqu'à la préfecture, demandent au préfet, Colonel Fodé Aboubacar Sylla d'être leur porte-parole fidèle auprès du Gouvernement pour l'annulation du projet d'implantation du Compteur prépayé dans les foyers.

«A bas l'EDG, à bas le compteur prépayé, à bas la surfacturation, à bas la magouille...» sont entre autres slogans hostiles scandés à l'encontre du personnel de l'EDG à Boké.

En réponse, le préfet de Boké, Colonel Fodé Aboubacar Sylla jure avoir usé de tous les moyens pour calmer les femmes qui rejettent catégoriquement la pose du compteur prépayé qui, pourtant, constitue un projet national.

Le préfet se dit étonné de voir cette foule de femmes mouvementer la ville jusqu'à la préfecture.

Selon lui, «Les services spécialisés notamment, la Brigade de recherche, ont été mis à contribution pour faire venir un Médecin-légiste pour constater l'origine de la mort de la jeune femme.»

Pour l'heure, les autorités préfectorales, régionales et communales sont en attente du rapport final du médecin légiste pour lever le voile sur les zones d'ombre dans cette situation. Bref, les femmes réclament les compteurs ordinaires en lieu et place du compteur prépayé.

Mosaiqueguinee.com

Mamadouba Camara

Contribution

réconciliation nationale...

(Par Ibrahim Sano) suite et fin

L'histoire de la Guinée indépendante divise plus qu'elle ne fait l'unanimité. Elle fait l'objet de toutes les interprétations et oppositions. N'est-ce pas pour cela que sa transmission est occultée dans le cadre de l'enseignement formel? On ne l'enseigne pas, on l'occulte à dessein ; ce qui est une sorte de politiques anti-mémorielles ou d'imposition de l'oubli.



Outre cela, il faut restituer aux familles les restes de leurs parents en rouvrant les charniers, afin qu'elles puissent leur donner une sépulture conformément à leurs croyances et coutumes. Une telle action serait d'une grande importance. Bien que tardive, elle permettra aux familles de véritablement prendre conscience de la perte d'un des leurs et d'entamer enfin le deuil.

Par ailleurs, les situations de disparition donnent lieu à des réalités juridiques complexes. Une des façons de traiter ce cas, si complexe, serait d'élaborer le registre des absences dues aux disparitions forcées.

3- Réparations de réhabilitation

Sélectionné pour vous : Dalein et cie sur Mediapart: «Pendant que l'Etat de droit sombre en Afrique, la France regarde ailleurs»

Il faut réhabiliter les victimes dans leur honneur. Cette forme de réhabilitation est très proche de celle symbolique, sauf que celle-là n'intervient qu'à titre posthume.[14] Elle vise à promouvoir l'équilibre psychologique des victimes, de leurs familles, et à faciliter leur guérison. Les expériences ont montré qu'après les témoignages ou les auditions auprès des commissions de réconciliation, des situations de recrudescence du traumatisme peuvent avoir lieu. En Afrique du Sud, The Trauma Center for Victims of Violence

and Torture dans la ville du Cap, estime, d'après les centaines de personnes avec lesquelles elle a travaillées, qu'entre 50 à 60% d'entre elles ont souffert de sérieuses difficultés psychologiques. En plus, certaines victimes vivent encore les effets des violences qu'elles ont subies. Toutes ces réactions sont connues des psychologues, car ce sont les syndromes du stress post-traumatique, PTSD (Post Traumatic Syndrome Disorder, en anglais). Ces traumatismes ont des effets très néfastes au niveau des individus et sur leur santé.

Les victimes de violences sexuelles du 28 septembre 2009 sont les plus affectées par le stress post-traumatique. Il faut les prendre en charge et faciliter leur réinsertion sociale. Les douleurs émotionnelles non guéries engendrent de l'hostilité, de l'agressivité, de la revendication et même de la victimisation. Elles affectent dangereusement la santé des victimes, en modifiant leur personnalité.

Cette forme de réparation consiste à la prise en charge médicale des victimes des violations des droits de l'homme.

VI-Réconciliation nationale et pardon

En s'adressant à la nation chilienne, le 5 mars 1991, après avoir reçu les six tomes du rapport de la commission de réconciliation qu'il avait mis en place, au Palais de la Moneda, le Président chilien **Patricio Aylwin Azocar** déclara au sujet du pardon : « Le pardon ne s'impose pas par décret. Le

pardon requiert le repentir d'une part et la générosité d'autre part.[15] »

Le pardon n'est à imposer à personne et par aucune forme que ce soit ; une fois que les victimes se décideront de tourner la page et de ne plus être prisonnières d'un passé douloureux, elles pardonneront.

« Pardonner est un effort réel sans cesse à recommencer.[16] » Sans souvenir, pas de pardon. Le souvenir suppose l'existence de cette mémoire et comme le pardon est un acte à renouveler sans cesse, la mémoire aussi est à entretenir pour toujours. C'est quand on ne pardonne pas que la mémoire individuelle est déformée, du fait du traumatisme, des douleurs morale et physique que l'on n'a pas su guérir, libérer.

Pardoner pris au sens plein ne veut pas dire pitié, ou excuse ou même amnistie.[17] Que personne ne se substitue aux victimes et n'accorde le pardon aux oppresseurs par subrogation non souhaitée, cela enterrerait la réconciliation et vicierait le processus. Les conditions d'un pardon sincère et sans ressentiment sont :

§ Que les bourreaux, oppresseurs reconnaissent leurs forfaitures, qu'ils confessent et avouent leurs crimes.

§ Qu'ils expriment leurs regrets, pas collectivement, mais à titre individuel.

§ Qu'ils demandent pardon pour leurs offenses et avec sincérité à ceux qu'ils ont offensés.

§ Qu'ils prennent l'engagement de ne plus jamais reprendre.

Le pardon est un acte de générosité extraordinaire dont les retombées sont : la paix et l'absence de vengeance.

VII-Réconciliation nationale et les politiques mémorielles

Aujourd'hui, une catégorie d'oubli très violente est imposée aux Guinéens, il s'agit de celle de destruction. Elle ne vise aucunement la réconciliation nationale. Elle est utilisée pour construire une mémoire officielle hégémonique au détriment d'autres concurrentes. Du camp Boiro, il ne reste plus

grand-chose de mémoriel ; certaines preuves matérielles y ont été détruites. Le camp a même été rebaptisé.

Au pied du mont Gangan, les officiels de l'Etat et dont un Ministre ont assisté à une cérémonie de commémoration sans que l'on ait dit aux Guinéens ce qu'on y commémorait. Très récemment, à Faranah, une statue a été érigée à la mémoire du Président de la première République.

N'est-ce pas cela une sorte de *damnatio memoriae* ? Ailleurs, ce sont les jours de naissance qui sont célébrés et les jours de décès des anciens dirigeants ne sont célébrés que pour dire qu'ils ont été des calamités et que leur décès a constitué une délivrance pour leur peuple. Ce n'est pas l'interprétation qui importe le plus à mes yeux, mais le refus d'entretenir les mémoires concurrentes. C'est pour cela qu'il faut revoir notre politique informelle de mémoire.

La politique de la mémoire n'est autre que l'ensemble des interventions des acteurs publics visant à produire des souvenirs communs à une société donnée à la faveur de monopole d'instruments d'actions politiques qui sont les commémorations officielles, programmes scolaires d'histoire, lois mémorielles, etc.[18]. La politique de mémoire que la Guinée doit entretenir doit être, pour reprendre Ricœur, celle de « juste mémoire », ni trop ni peu de mémoire. L'Etat, dès qu'il aura reçu le rapport de la Commission de Réconciliation Nationale, doit réunir un collectif d'intellectuels ; historiens émérites, sociologues chevronnés, des anthropologues, économistes afin de réécrire une histoire consensuelle de la Guinée pour éviter aux prochaines générations le déni et la falsification.

Un travail de réécriture ne doit pas incomber à une groupie. Cette équipe de réécriture doit être rigoureusement constituée car le travail de réécriture bien qu'il ressemble à celui du style est d'une importance capitale ; c'est de l'histoire de notre pays qu'il s'agira et non de celle d'un homme. Ce travail de réécriture de l'histoire ne doit pas seulement mettre l'accent sur les moments de

frictions, mais aussi sur ceux d'unités et sur les espaces du vivre ensemble et de cohésion nationale.

Nous souffrons d'un oubli de refoulement et cela nous conduit à résumer notre histoire à certains faits qui sont des souvenirs écrans : Camp Boiro, 28 septembre 2009, pourtant dans l'histoire même des répressions, il existe d'autres événements à ne pas reléguer au second plan car donnent lieu à des expériences et leçons particulières. L'oubli de refoulement est une forme de pathologie de la mémoire, c'est ce dysfonctionnement mémoriel dont Freud a proposé l'explication plus symptomatique qui serait liée à la charge des souvenirs. Cette mémoire que Freud évoque dans *Remémoration*, *Répétition*, *Perlaboration* et dans *Deuil et Mélancolie* est une mémoire oublieuse. Henry Rousso a réussi son usage tout à fait heuristique en la transportant à la mémoire collective à travers son ouvrage *Syndrome de Vichy*.

A travers un tel travail, les Guinéens sauront qui sont leurs devanciers, leurs aînés, ce qu'ils ont fait. C'est ce souvenir du passé historique à travers les commémorations que les Guinéens paieront leurs dettes aux Hommes obscurs ou célèbres et les élèveront au rang qui leur est dû dans une société où ils n'existeront plus physiquement mais à travers des personnes interposées et leurs œuvres. C'est un travail ; celui du deuil, de la mémoire et un devoir celui de ne pas refuser l'héritage qui est le nôtre. Une nation fière et digne accepte et assume l'héritage qui n'est pas pour elle un fardeau encombrant mais une charge morale.

Je ne suis pas en train de dire de laisser l'Etat avoir le monopole d'imposer une mémoire, mais qu'on ait une histoire consensuelle, l'enseigne par les voies autorisées et que, dans une société ouverte. Après que ce soit laisser aux autres, à chacun, la liberté et le choix d'exprimer librement, dans l'espace public et privé, des versions alternatives de mémoires collectives.

(Suite à la page 8)

Contribution

réconciliation nationale...
(Par Ibrahim Sano) suite et fin

VIII-Consolidation de la réconciliation nationale

Le travail d'une commission de réconciliation ne permettra pas à lui seul la réconciliation tant souhaitée. Il a ses avantages et ses limites. Il permettra l'expression de certaines vérités, par le truchement des méthodes comme les entretiens publics et à huis clos. Mais la réconciliation n'est pas elle-même statique, elle est dynamique et transversale.

Exhumer les récits passés pour en chercher la vérité, consoler les uns et tirer des leçons du passé n'est pas une mauvaise chose. Cette approche bien que salutaire est insuffisante pour réussir l'idéal de réconciliation. Après la quête des vérités, les poursuites judiciaires, les excuses officielles, les réparations, etc., les liens effilochés entre l'Etat et les citoyens ne s'établiront pas avec spontanéité. Il faudra du temps et d'autres choses.

Aujourd'hui, d'autres problèmes en rapport avec l'unité nationale prennent de l'ampleur dans notre société. Notre refus d'assumer notre passé a engendré des effets collatéraux qui ne disparaîtront pas aussi promptement.

L'histoire a été déformée et la lecture du passé n'est jamais la même pour tout le monde. Dans nos foyers, lors des rencontres et autres causeries, des versions opposées et même conflictuelles sont enseignées.

La problématique de l'unité nationale se pose aujourd'hui en Guinée, bien qu'un ministère dédié à l'unité nationale ait été créé. L'histoire du peuplement de la Guinée est galvaudée. Le peuplement de la Guinée est antérieur à l'indépendance et les récits que nous appelons à revisiter partent de l'indépendance. La lecture de cette histoire-là divise et constitue des sources de frustrations. Certains, en expliquant le peuplement de la Guinée, excluent d'autres qu'ils qualifient d'étrangers.

La réécriture de notre histoire s'impose, sur fond de recherches poussées et avec une grande neutralité. Les historiens guinéens et étrangers doivent être conviés à cette mission. Qui de mieux placés que l'Université à travers la recherche pour remplir pareille mission.

Par ailleurs, la Guinée est confrontée à la défaillance structurelle de nombre de ses institutions, bien que certaines

réformes aient été implémentées. Les institutions nationales ne bénéficient pas d'une confiance. Certaines d'elles, parmi les plus importantes, ne sont pas accessibles à tous. Le droit à l'éducation, qui est un droit fondamental et inaliénable, n'est pas garanti à tous. Les écoles publiques ne sont pas suffisantes pour résorber la demande en formation exprimée par une population qui croît plus vite que la création nationale de richesse, mais aussi le service public fourni est de piètre qualité.

La justice, qui a connu quelques réformes dont l'amélioration du statut des magistrats n'est pas non plus accessible à tous. Il en est de même du système sanitaire. Ces réalités contribuent à faire perdurer la pauvreté du grand nombre. La pauvreté n'est-elle pas un terreau pour la violence ? La société, dont la grande majorité est pauvre, est-elle « vivable » à long terme ?

La réconciliation est donc transversale. Ce faisant, il faudra des réformes pour la consolider et la rendre vraie au fil du temps. Une réconciliation ne saurait se décréter, elle est un processus qui se construit sur des

substrats solides et qui exige un effet d'entraînement entre les différents maillons de sa chaîne de valeur.

Elle requiert et exige des réformes lesquelles sont les seules garanties de la non-répétition. Ainsi, il faudra améliorer la gouvernance, revoir le modèle économique du pays pour créer la croissance à même de lutter contre la pauvreté et de juguler les inégalités, diversifier l'économie et créer des pactes d'emploi à travers des politiques sectorielles tout en cherchant la cohérence entre elles. Il faudra aussi reformer l'école guinéenne, reformer l'administration pénitentiaire et qualifier le système judiciaire. Le leadership doit s'améliorer à tous les niveaux et à ce titre je propose la tenue d'une journée pendant laquelle les décideurs à tous les niveaux et les populations se rencontreront pour dialoguer (journée de concertation nationale et de dialogue entre administrateurs et administrés).

C'est aussi cela l'importance de la mise en place d'une commission définitive de réconciliation : comprendre le passé, en tirer des leçons, faire des recommandations de

réformes à même de créer la prospérité pour tous, améliorer le niveau de bien-être et promouvoir la paix.

Ibrahima SANOH est un citoyen guinéen. Il a écrit entre autres : « Mettre la Guinée sur la voie de l'émergence économique », 2014, Edilivre, « Pour une réconciliation nationale en République de Guinée », 2017, SAEC, « Le destin fabuleux de Fanka Sékou Kéita : L'homme qui répare les vies brisées », 2020, Les Impliqués. Il est aussi l'auteur de plusieurs contributions comme « Refonder le système éducatif guinéen par et à travers les assises nationales de l'éducation » et « Conakry Ville propre : c'est possible ! », « 60 ans sans mémoire collective, Urgence de la réconciliation nationale », « La réconciliation nationale à travers la lutte contre la corruption. » Il est chargé des cours de Finance et de Stratégie d'Entreprise à l'Institut Supérieur du Commerce et d'Administration des Entreprises en Guinée (ISCAE-G).

Me Lanciné Sylla à Charles Wright

« La procédure pénale doit être menée sous le sceau de la confidentialité »

À sa prise de parole ce lundi 31 janvier à la maison de la presse, Me Lanciné Sylla, un des avocats du groupe Djoma n'est pas passé du dos de la cuillère pour dénoncer les agissements du procureur général près la cour d'appel de Conakry, Alphonse Charles Wright, dans l'ouverture d'une information judiciaire contre leur client.

Dans une procédure, affirme Me Sylla, les informations recueillies sont secrètes et ne sont mises à la disposition du procureur que pour le besoin de la procédure. Le procureur (Charles Wright) n'avait nul besoin de publier les informations bancaires de Djoma Groupe.

« Son comportement comme on l'a relevé, est à la fois constitutif de violation du secret professionnel. La procédure pénale doit être menée sous le sceau de la confidentialité.



Lorsque vous êtes procureurs, et que dans l'exercice de vos fonctions vous parvenez à accéder à un certain nombre d'informations, vous ne pouvez pas livrer ces informations au public. La corrélation entre le respect du secret professionnel et le respect de la présomption d'innocence vont de pair. Le fait par lui, d'avoir violé le secret

professionnel auquel il est astreint en tant que procureur général, fait aujourd'hui que le Groupe Djoma est cloué aux piloris. Il suffit de lire quelques captures d'écrans pour se rendre compte. (...). Les informations sur les comptes bancaires, son solde et les numéros ont tous été donnés. Alors que ces informations

relèvent du secret professionnel, on ne les livre pas. Ils sont protégés par les dispositions de l'article 43 de la loi sur la réglementation bancaire en République de Guinée. Mais cela n'a pas été respecté. Si ces informations sont données à un procureur de la République, c'est aux fins d'être exploitées

dans le cadre stricte de la procédure judiciaire, ce n'est pas à être livrées à la population. Nous allons nous entretenir avec notre client, pour voir ce qu'il y a lieu de faire. (...). Lorsque les nouvelles autorités disent que la justice doit être la boussole, elle doit l'être pour tous. Ça ne veut pas dire parce que vous êtes un magistrat que vous devez piétiner la loi, vous devez travailler dans la légalité parce que c'est seule la légalité qui doit nous gouverner », a-t-il lancé.

Outre la procédure de référé qui va passer le 3 devant le tribunal de Kaloum, les avocats du Groupe Djoma ont aussi pris l'initiative d'engager une autre procédure pour le dégel du compte dudit auprès du tribunal de commerce.

Mohamed Nana Bangoura

Santé... Santé... Santé...

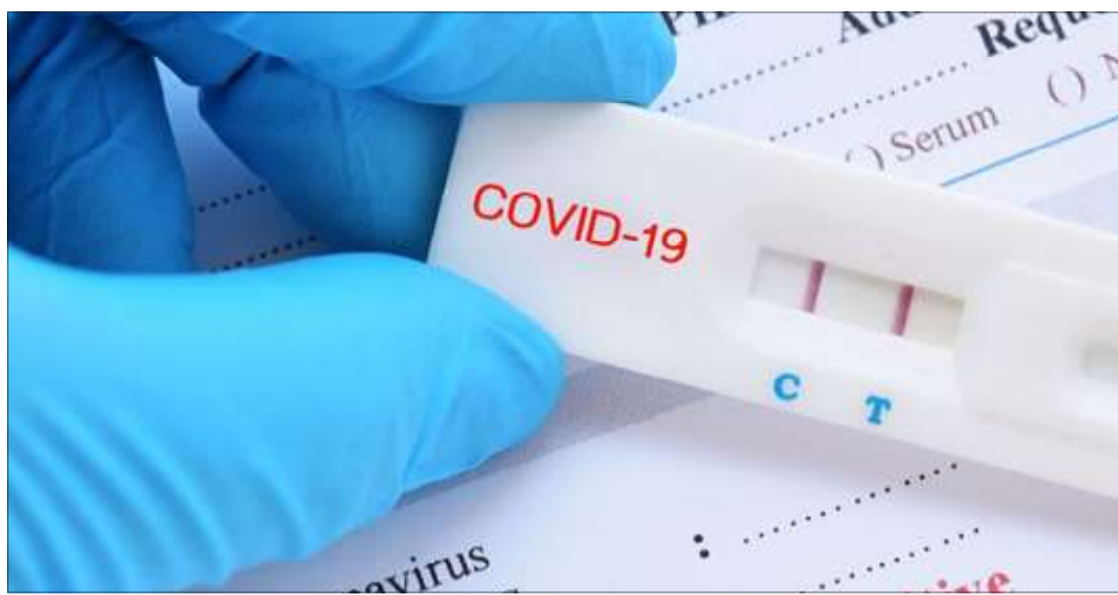
Insolite

Ces ados qui utilisent du coca, du ketchup pour faire mentir les antigéniques

Des vidéos circulent sur internet : on y apprend que des adolescents testent des substances pour rendre des tests antigéniques positifs, sous le hashtag #Fakecovidtest.

Qui n'a jamais rêvé, adolescent, d'avoir une parfaite excuse pour sécher les cours ? Ou tenté de se faire porter malade en prétextant un mal de ventre imaginaire ? A l'aire du Covid-19, les adolescents ont trouvé une autre technique, qui consiste à falsifier des tests antigéniques, révèle France Inter.

On reproche aux antigéniques d'être peu fiables, notamment face à Omicron. Il y aurait un grand nombre de faux négatifs... Mais visiblement, ces tests présentent aussi un défaut de fiabilité dans l'autre sens, ils pourraient être rendus facilement positifs, comme en



témoigne la vague de vidéos #Fakecovidtest sur les réseaux sociaux.

Kiwi, bière, citron...

Des adolescents s'amuse à tester toutes sortes de

produits de supermarchés pour voir les deux barres s'afficher sur la cassette : ketchup, compote, kiwi, bière, coca, citron... Les jeunes ne manquent pas

d'idées pour faire mentir les tests et éviter une semaine d'école.

Ces résultats faussés pourraient être liés à l'acidité contenue dans

les produits cités plus hauts, reconnaît auprès de France Inter Lionel Barrand, président du syndicat des biologistes médicaux. Mais au-delà de la plaisanterie utile aux adeptes de l'école buissonnière, ces réactions alertent non seulement sur la fiabilité de ces tests, mais aussi sur la sensibilité.

D'ailleurs, leurs notices comportent des mentions très précises quant à la méthodologie de réalisation, pour que rien d'autre que le contenu nasopharyngé ne se retrouve au contact du produit.

Topsante

Epidémie de myopie

6 conseils pour limiter les risques

On peut être myope dès l'enfance, au moment des apprentissages cruciaux que sont la lecture et l'écriture. Voici 6 conseils pour prévenir et limiter la myopie, chez l'enfant comme chez l'adulte.

On a souvent tendance à penser qu'être myope est banal. On est myope parce qu'on vient d'une famille qui a ce problème de vue, on est myope parce qu'on vieillit... Mais la myopie peut commencer dès tout petit, et elle se généralise, au point que l'on évoque une «épidémie» de ce trouble. Cela s'explique notamment par des causes environnementales, explique l'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild.

On peut être myope dès

l'enfance, au moment des apprentissages cruciaux que sont la lecture et l'écriture. Voici 6 conseils pour prévenir et limiter la myopie, chez l'enfant comme chez l'adulte.

On a souvent tendance à penser qu'être myope est banal. On est myope parce qu'on vient d'une famille qui a ce problème de vue, on est myope parce qu'on vieillit... Mais la myopie peut commencer dès tout petit, et elle se généralise, au point que l'on évoque une «épidémie» de ce trouble. Cela s'explique notamment par des causes environnementales, explique l'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild.

Topsante

Débat sur la limitation d'âge à la présidentielle

« L'âge ne reflète pas la sincérité et l'honnêteté d'un individu »

Au nom du renouvellement de la classe politique guinéenne, plusieurs acteurs politiques soutiennent la limitation d'âge, pour éliminer les vieux leaders à la prochaine présidentielle.

Comme Cellou Dalein Diallo le leader de l'UFDG qui a exprimé son opposition samedi dernier face à cette éventualité, Abdoulaye Kourouma aussi trouve que cette question est un « faut débat ».

« Je pense que l'âge ne reflète pas la sincérité et l'honnêteté d'un individu. En tant que jeune (de la trentaine), je dirai que notre génération est beaucoup plus corrompue que nos aînés », estime le président du parti Rassemblement pour la Renaissance et le Développement.

Abdoulaye Kourouma d'ajouter : « J'ai été député à l'Assemblée nationale où environ 70% des députés



étaient des jeunes. Là, j'ai été surpris du comportement de beaucoup de jeunes qui se sont inscrits à la falsification de projets de lois. Ils se sont fait bernés dans la fausseté. Et nous qui étions en train de défendre la légalité en comptant sur cette jeunesse, nous avons vu que moyennant quelques muettes, la jeunesse pouvait laisser le peuple de côté... », a-t-il rappelé. Abdoulaye Kourouma se dit opposer à la discrimination.

« Je ne suis pas favorable à la discrimination. Je préfère que les gens soient éliminés par le peuple à travers la voie des urnes. Il ne faut pas créer un précédent. La corruption et la malhonnêteté ne sont pas seulement que chez les vieux. Elles se retrouvent aussi chez les jeunes », a-t-il fait savoir.

C'était au cours d'un entretien qu'il a accordé à notre rédaction le lundi 31 janvier 2022.

Mosaïqueguinee.com

Miser sur l'encadrement des joueurs locaux

«L'approche n'est pas mal et c'est bien pour ça que la CAF a créé le CHAN » (Lucien)

Comme d'habitude, l'équipe nationale guinéenne (Syli national) n'a pas pu franchir les huitièmes de finale de la CAN 2021 au Cameroun. Après cette élimination, presque tous les joueurs ont regagné leurs clubs respectifs sans passer par Conakry. Un acte que beaucoup de guinéens continuent de fustiger.



Interrogé par notre rédaction, l'ancien international guinéen, Lucien Guilao, a bien voulu se prononcer sur nos questions. Lisez !

Mediaguinee : Après l'élimination du Syli national, il n'y a que trois joueurs qui ont regagné Conakry. Tous les autres ont rejoint leurs clubs. Comment appréciez-vous ce comportement ?

Lucien Guilao : Il est vrai qu'il aurait été bien que les jeunes reviennent ici avant de rejoindre leurs clubs respectifs, surtout qu'en partant le Président de la Transition le colonel Mamady Doumbouya leur a dit « Vous partez en équipe, revenez en équipe. Mais à la décharge des joueurs il faut préciser qu'il y a un règlement qui régit la mise à disposition des joueurs à leur fédération ainsi que le retour des joueurs dans leurs clubs respectifs. Il me semble que ce délai varie en fonction des régions où le match s'est joué et varie entre 48 et 72 heures. Autant les clubs sont obligés de mettre les joueurs à la disposition des fédérations, autant celles-ci sont tenues par le règlement à rendre les joueurs à leur club dès après le match. C'est comme ça que ça s'est

toujours passé. Cependant il arrive que des clubs accordent des permissions à leur joueur selon les cas. Si le Syli National avait gagné la CAN par exemple, il est presque sûr que Liverpool aurait permis à Naby Keita de passer par Conakry pour y être accueilli en triomphe.

Lors du dernier conseil des Ministres, le président de la transition a instruit son ministre des Sports de miser sur l'encadrement des joueurs locaux afin d'avoir une bonne équipe nationale. Pensez-vous que la meilleure approche ?

Lucien Guilao : L'approche n'est pas mal et c'est bien pour ça que la CAF a créé le CHAN. Par contre, il faut bien cerner le contexte et se poser les bonnes questions pour travailler sur le long terme. Aujourd'hui, les jeunes talents ont tous envie de s'expatrier, ce n'est pas propre à la Guinée. Quand on regarde des joueurs comme Mo Sala, Sadio Mané, Vincent Aboubacar, ils évoluent tous dans des clubs étrangers mais ils donneraient leur vie pour leur équipe nationale. En leur temps, Titi Camara, Feidouno, Eto'o et Drogba, c'était pareil, ils se

donnaient à sueur et à sang pour leur équipe nationale. Aujourd'hui au Syli, pendant les 3 matchs de cette CAN, je n'ai pas vu Amadou Diawara avec la rage de vaincre qu'il a lorsqu'il jouait à Naples ou à Rome, j'ai eu l'impression qu'il avait pris 20 ans de plus. En Guinée, nous manquons de compétitions et sans compétitions nous ne pourrions jamais fabriquer des compétiteurs. Figurez-vous que la saison dernière nous avons été incapables d'organiser la Coupe nationale. On a eu qu'une seule compétition, le championnat national. Je pense que pour maintenir nos jeunes talents ici, il faut améliorer la gouvernance du football, se doter du minimum d'infrastructures de proximité, miser sur la formation, formation des formateurs éducateurs, jeunes talents, des compétitions à tous les niveaux d'âge. Il faut aussi changer le système de management de nos équipes nationales, quand on sait que la sélection des joueurs est souvent entachée par la corruption. On ne le répétera jamais assez, ne doivent être appelés en sélection que les meilleurs, peu importe qu'ils évoluent en Guinée ou en Europe.

Pensez-vous le CONOR aura ou pourra normaliser et mettre les bases pour une meilleure gestion de notre football ?

Lucien Guilao : A partir de l'instant où il s'est engagé à le faire, et que des personnes ont été recrutées pour leurs compétences afin que la normalisation se passe, on doit leur faire confiance à 1000%. De toutes les façons, moi j'y crois.

Mediaguinee.com

Mali

L'ambassadeur de France déclaré persona non grata

Après des semaines d'escalade verbale, Bamako a exigé le départ sous 72 heures de l'ambassadeur de France, Joël Meyer. Les relations entre les deux pays se sont fortement dégradées depuis que le pouvoir d'Assimi Goïta a annoncé vouloir repousser les élections, initialement prévues en février 2022.

Le gouvernement malien « invite » l'ambassadeur de France à Bamako à quitter le pays « dans un délai de 72 heures », selon un décret lu durant le journal de 13 heures de l'ORTM, la télévision nationale, ce lundi 31 janvier. Cette décision « fait suite aux propos hostiles et outrageux du ministre français des Affaires étrangères », Jean-Yves Le Drian, et à la « récurrence de tels propos par les autorités françaises à l'égard des autorités maliennes ». Joël Meyer était convoqué ce lundi au ministère malien des Affaires étrangères. Selon des sources diplomatiques françaises, il sera remplacé par Laurent Favier, le premier conseiller à l'ambassade de France.

Ce coup dur pour les relations entre la France et le Mali intervient après une interview de Jean-Yves Le Drian publiée dans le *Journal du dimanche*, le 30 janvier. Le ministre français y affirme que des mercenaires du groupe de sécurité privée russe Wagner sont d'ores et déjà déployés sur le terrain au Mali. Il évoque « des anciens militaires russes, armés par la Russie et accompagnés par une logistique russe ». « Ils se servent déjà en ce moment des ressources du pays en échange de la protection de la junte. Ils spolient le Mali », ajoute-t-il, alors que les autorités de Bamako démentent

fermement leur présence.

« Provocations »

La veille, c'est Florence Parly, la ministre française des Armées, qui avait mis en garde ses partenaires. « Nous devons constater que les conditions de notre intervention, qu'elle soit militaire, économique et politique, sont rendues de plus en plus difficiles. Bref, on ne peut pas rester au Mali à n'importe quel prix », avait-elle déclaré. Quelques jours plus tôt, elle avait été invitée à « se taire » par le porte-parole du gouvernement malien, le colonel Abdoulaye Maïga, qui lui avait intimé de « faire sienne cette phrase d'Alfred de Vigny sur la grandeur du silence ». Bamako et Paris s'accusent mutuellement de « provocations ».

Depuis plusieurs mois, les relations entre le Mali et la France, qui est engagée militairement au Sahel, se sont fortement dégradées. Cette détérioration s'est encore accélérée depuis que les militaires arrivés au pouvoir à la faveur d'un putsch, en août 2020, sont revenus sur leur promesse d'organiser en février 2022 des élections qui auraient ramené les civils à la tête du Mali. Les autorités de Bamako ont fait savoir qu'elles jugeaient que plusieurs années supplémentaires étaient nécessaires.

JA

Programme des Nations Unies pour le Développement



Recrutement d'un(e) Consultant (e) National (e) Maître formateur en GERME pour la formation des formateurs de 15 formateurs du Programme INTEGRA en Guinée

Le PNUD-GUINEE recherche d'un(e) Consultant (e) National (e) Maître formateur en GERME pour la formation des formateurs de 15 formateurs du Programme INTEGRA en Guinée.

Modalités de soumission :

Dans son dossier de candidature, le soumissionnaire (e) devra soumettre obligatoirement, sous peine de rejet, deux dossiers distincts :

a) Une offre technique qui comprenant :

- Une lettre de motivation ou demande adressée au Représentant Résident Adjoint du PNUD ;
- Le formulaire dûment rempli avec les pièces justificatives et annexes requises ; (*Voir formulaire Annexe 1 des TDR*), y ajouter une présentation de son expérience dans le domaine suscitée ;
- Un CV détaillé et /ou formulaire P11 (http://sas.undp.org/Documents/P11_personal_history_form.doc) des Nations Unies dûment rempli et y ajouter au moins trois (03) références (nom, téléphone et adresse électronique) de clients ou structures avec lesquelles vous avez collaboré.

b) Une proposition financière, établie sur la base d'un montant forfaitaire (lump sum), incluant les honoraires, et toutes autres dépenses pertinentes (conformément aux consignes indiquées dans les TDR CI-JOINT POUR DETAILS).

Les candidats intéressés sont priés de consulter les versions intégrales des termes de référence (TDRs) du poste à travers le lien de publication ci-dessous ou le retirer au siège du PNUD, au service des achats :

https://procurement-notice.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=87825

Date limite & lieu de remise des candidatures :

Pour postuler, nous vous prions de soumettre votre candidature au plus tard le **vendredi 18 février 2022 à 16 heures temps universel**, par courriel à l'adresse : ic.offres.gn@undp.org; avec pour objets ou références :

« **GIN10- 0000167392 /UNDP-GUINEE/IC-2022 - Recrutement d'un(e) Consultant (e) National (e) Maître formateur en GERME pour la formation des formateurs de 15 formateurs du Programme INTEGRA en Guinée** »

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Maison Commune, Commune de Matam Coléah Corniche Sud, Rue M002

BP 222 Conakry, République de Guinée.

A noter que:

- Chaque envoi ne doit pas dépasser 5 MB
- La soumission en version physique sous plis fermé n'est pas acceptée.
- Toute offre reçue hors délai, envoyée par un autre canal outre que celui indiqué ci-dessus (ic.offres.gn@undp.org) sera purement et simplement rejetée.

LES CANDIDATURES FEMININES SONT VIVEMENT ENCOURAGEES

*Le PNUD a une tolérance zéro pour la corruption.
Les services de recrutement et des achats du PNUD sont gratuits et aucun paiement n'est exigé pour nos services.
En cas de violation de ces principes, veuillez nous contacter par le biais de l'adresse email suivante : jedenoncelacorruption.gn@undp.org*



Programme des Nations Unies pour le Développement

Au service
des peuples
et des nations

Le PNUD/GUINEE RECHERCHE :

· Un (e) consultant (e) national (e) chargé d'appuyer l'élaboration de l'Evaluation Environnementale Stratégique (EES) du plan de cohabitation pour la gestion durable du paysage du Bafing-Falémé.

· Un (e) Consultant (e) International (e) de l'Evaluation Environnementale Stratégique (EES) du plan de cohabitation pour une gestion durable du paysage du Bafing-Falémé.

Les Personnes intéressées sont priées de consulter la version intégrale de l'invitation à soumissionner pour les spécifications à travers le lien ci-dessous :

https://procurement-notice.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=87838 (Pour le national) et https://procurement-notice.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=87840 (pour l'international)

La date limite pour envoyer les offres est pour le 25 février 2022.

Les dossiers de soumissions des offres doivent être envoyés uniquement par e-mail à l'adresse : ic.offres.gn@undp.org

« Le PNUD a une tolérance zéro pour la corruption.

Les services de recrutement et des achats du PNUD sont gratuits et aucun paiement n'est exigé pour nos services.

En cas de violation de ces principes, veuillez nous contacter par le biais de l'adresse email suivante : jedenoncelacorruption.gn@undp.org »

Détournement des fonds publics La CRIEF se saisit des dossiers Friguia, Air Guinée, MAMRI, EDG...

Plusieurs dossiers de détournement de deniers publics ont été transférés sur la table de la Cour de Répression des Infractions Économiques et Financières (CRIEF). Ils sont au nombre de dix dossiers.

À travers un courrier publié, le mercredi 03 février 2022, le procureur de la Cour d'Appel de Conakry, Alphonse Charles Wright annonce que les présumés sont poursuivis pour détournement de deniers publics, enrichissement illicite, vol, escroquerie, trafic d'influence, corruption, recèle, ... conformément aux dispositions des articles 42, 44 du code de procédure pénale et 3, 19 de l'ordonnance n°007/2021 relative à la CRIEF.

Ce sont :

- 1- Mission portant contrôle de la Régularité des inscriptions et Réinscriptions des Etudiants à l'Université Général Lansana Conté de Sonfonia ;
- 2- Contrôle des effectifs et de la masse salariale pour la période du 1 juillet au 31 octobre 2021 ;
- 3- Document Synthèse et Document

Annexes du rapport partant sur le contrôle des effectifs et de la masse salariale pour la période du 1er juillet au 31 octobre 2021 ;

4- Vérification des procédures de passation et d'exécution du Contrat de bail de l'immeuble R+7 devant abriter les unités de Gestion des Projets du Ministère des Travaux Publics ;

5- Vérification de la rationalité des besoins dans le cadre du Contrat n°2020/071/1/4/018 entre le Ministère de la santé et la Société TP SARLU (02 Copies) ;

6- Vérification du fonctionnement administratif et de la dématérialisation de la chaîne financière de la Loterie Nationale de Guinée (LONAGUI) ;

7- Vérification effectivité des malversations financières révélées dans le rapport d'audit sur la paie du personnel de l'EDG ;

8- Vérification de la Régie d'avance de la Mission d'Appui à la mobilisation des ressources internes (MAMRI) ;

9- Audit sur Air Guinée ;

10- Audit sur FRIGUIA.

GUINEE CONAKRY
1XBET

**PARIS
SPORTIFS
EN LIGNE**

NUMERO VERT
625 66 66 66

18 Jouons responsable

GUINEE CONAKRY
1XBET

**PARIS SPORTIFS
EN LIGNE**

NUMERO VERT
625 66 66 66

18 Jouons responsable